

*Coordinateur : **Thomas CHATTON**  
(Indre nature – coordinateur du groupe Chiroptères  
de la région Centre – rédacteur du chapitre)*

*Rédacteurs liste commentée :*

**Laurent ARTHUR**  
*Serge GRESSETTE (Conservatoire d'espaces naturels  
de la région Centre – Cen Centre)  
Michèle LEMAIRE (Muséum de Bourges)  
Etienne SARAZIN (Ligue de protection des oiseaux  
de Touraine – LPO Touraine)*

*Participants au groupe de travail :*

**Eva CHÉRAMY (Eure-et-Loire nature)  
Anna DAVID  
Yves DAVID (Office national pour la chasse et la faune  
sauvage du Loiret – ONCFS 45)  
Vincent DHUICQUE  
Julien ROUSSEAU (Sologne nature environnement)  
Loïc SALAUN (Perche nature)  
Eva SEMPÉ (Sologne nature environnement)  
Julien TRANCHARD**  
*et l'ensemble du groupe chiroptères de la région Centre.*

*Associations, structures et administrations sollicitées :*

**Association naturaliste d'études et de protection  
des écosystèmes – ANEPE Caudalis  
Groupe Chiroptères 37**

*Citation :*

CHATTON T. (coord.), 2013 – Liste rouge des Chiroptères de la région Centre : 445 - 453, *in* Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

# FAUNE

## Chauves-souris

(Mammifères Chiroptères)

**L**a première liste rouge régionale concernant les Chiroptères a été réalisée en 2008 sous la coordination de Jean-Michel SERVEAU puis de Jean-Paul THÉVENIN. Les connaissances sur ce groupe évoluant très rapidement, cette première liste se devait d'être révisée.

En France métropolitaine, 34 espèces de chauves-souris sont présentes; la région Centre en accueille quant à elle 25. Plusieurs espèces ont été découvertes en région récemment, c'est le cas du Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*) en 2003 et du Vespère de Savi (*Hypsugo savii*) en 2008.

### Aspect historique

En région Centre, la chiroptérologie a débuté dans le département de l'Indre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec Raymond ROLLINAT (1859-1931). Il étudiait principalement leur anatomie, leur régime alimentaire, leur reproduction et leur comportement (notamment l'hibernation). Il écrivit plusieurs publications cosignées avec le professeur Édouard TROUËSSART (Muséum national d'Histoire naturelle). Ces deux amis naturalistes reprirent les expériences de Lazzaro SPALLANZANNI (1794) qui montraient que l'ouïe semblait être le sens utilisé pour se déplacer dans la nuit et furent les premiers à suspecter l'écholocation, qu'ils appelaient le 6<sup>e</sup> sens. Le tir au fusil et l'observation d'individus détenus en captivité étaient les deux méthodes utilisées à l'époque.

L'étude des Chauves-souris connaît un renouveau d'activité entre 1948 à 1974 avec le baguage de plus de 1500 individus de 15 espèces différentes (principalement le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, le Murin à moustaches, le Murin à oreilles échancrées, le Grand Murin et la Pipistrelle commune). Seule une dizaine de chiroptérologues pratiquait cette technique, mais trois d'entre eux ont réalisé de réels suivis de sites : BALLIOT, CAUBÈRE et PEREIRA. Tous les départements de la région ont connu des sessions de baguage mais les départements du Loiret, d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et de l'Indre recueillent à eux quatre plus de 90 % des données. Cette méthode, qui consistait à capturer des individus en hibernation afin de leur poser une bague métallique à l'avant-bras, s'est avérée peu enrichissante (1500 bagues posées pour seulement 44 contrôlées!) et très dérangeante. Le baguage fut arrêté au milieu des années 1970 par les naturalistes eux-mêmes, suite à des articles alarmistes d'André BROUËT et Bertrand CAUBÈRE présentant une diminution régulière des populations dans les sites suivis de longue date.

La chiroptérologie régionale connaît un nouvel essor à la fin des années 1970 (début 1980) dans les départements du Loiret (Jean-Claude VIGNANE) et du Loir-et-Cher (notamment en Sologne avec Jean-Michel SERVEAU). L'activité était principalement axée sur des inventaires (capture au filet et recherches de gîtes hivernaux) et des suivis de sites.

C'est au milieu des années 1980 que l'étude des Chiroptères en région prend de l'ampleur grâce au bénévolat et à la professionnalisation de quelques passionnés (Jean-Emmanuel FRONTERA et Sébastien ROUÉ dans l'Indre et Laurent ARTHUR et Michèle LEMAIRE dans le Cher). Cette dynamique s'étoffe d'année en année au gré de publications et d'éditions de livres spécialisés pour aboutir, au début des années 2000, à un réseau régional de plusieurs dizaines de chiroptérologues bénévoles et professionnels. De plus, une nouvelle technique d'inventaire a révolutionné la chiroptérologie nationale et régionale, l'identification par acoustique à l'aide de détecteur d'ultrasons à expansion de temps. Ces fameuses « bat-box » ont généré énormément de données qui ont permis de découvrir de nouveaux taxons pour la région et de clarifier le statut de certaines espèces.

## Menaces régionales

Les menaces qui pèsent sur les chauves-souris régionales sont de quatre ordres. D'une part, la raréfaction des gîtes, qu'ils soient hivernaux (fermeture des cavités) ou estivaux (aménagement des combles), empêche l'installation de nouvelles colonies. D'autre part, la raréfaction des proies et le manque d'eau ont de graves conséquences sur le développement des colonies. La région Centre possède de vastes zones de cultures céréalières intensives inhospitalières ainsi que nombre de cours d'eau à sec durant l'été. Ces secteurs n'accueillent que des petites populations de chauves-souris. Puis, une accidentologie très diversifiée est identifiée (centrée sur certains taxons ou touchant toutes les espèces). C'est notamment le cas des collisions avec les éoliennes, de la mortalité routière, de la prédation naturelle par les rapaces ou par les chats domestiques... Enfin, les dérèglements météorologiques sont néfastes aux Chiroptères (intersaisons peu favorables, vagues de froid ou longues périodes de forte pluviométrie).

Certaines de ces menaces sont de fait non maîtrisables car naturelles. Celles liées à des facteurs anthropiques sont quant à elles maîtrisables à condition d'une volonté politique et de choix environnementaux clairs (limitation des pesticides, gestion du bâti ou des parcs éoliens). La sensibilisation citoyenne, celle des collectivités et des acteurs politiques et économiques reste la base de tout travail de protection des chauves-souris régionales.

## Méthodologie

L'évaluation des statuts de conservation des espèces de chauves-souris présentes en région Centre a été réalisée grâce à l'analyse de plusieurs milliers de données issues de multiples études. Des comptages de gîtes hivernaux sont réalisés tous les ans dans chaque département depuis 25 ans pour certains. Les suivis de colonie de parturition<sup>1</sup> ne sont, quant à eux, réalisés que dans les départements du Cher, de l'Indre et d'Indre-et-Loire. De plus, en 2012, une synthèse des données régionales avait été faite dans le cadre du rapportage Natura 2000. Les informations recueillies étaient l'effectif ainsi que le nombre de gîtes estivaux et hivernaux par espèce et par maille 10x10<sup>2</sup>, éléments permettant d'appréhender les zones d'occupation et d'occurrence des espèces étudiées. La période prise en compte pour cette synthèse s'est étendue de 2006 à 2012. Un groupe de travail spécifique s'est constitué pour la mise à jour de la liste rouge des chiroptères de la région Centre. Une réunion s'est tenue en mars 2013 regroupant l'ensemble des départements de la région à l'exception de l'Eure-et-Loir. De nombreux échanges ultérieurs ont eu lieu pour permettre à l'ensemble des experts sollicités de donner leur avis sur la liste établie en groupe. TAXREF v 6.0 a été le référentiel de nomenclature utilisé pour établir cette liste.

1 Colonie de mise bas.

2 Découpe du territoire en carré de 10 km de côté répertoriés par des codes pour faciliter les inventaires.

## Bilan de la liste

Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, 25 espèces de chiroptère y ont été recensées en région Centre. Les 22 espèces évaluées ont été classées de la manière suivante dans les différentes catégories :

- disparue en région (RE) : 0 espèce ;
- en danger critique (CR) : 0 espèce ;
- en danger (EN) : 0 espèce ;
- vulnérable (VU) : 1 espèce ;
- quasi menacée (NT) : 8 espèces ;
- préoccupation mineure (LC) : 7 espèces ;
- données insuffisantes : (DD) : 6 espèces.

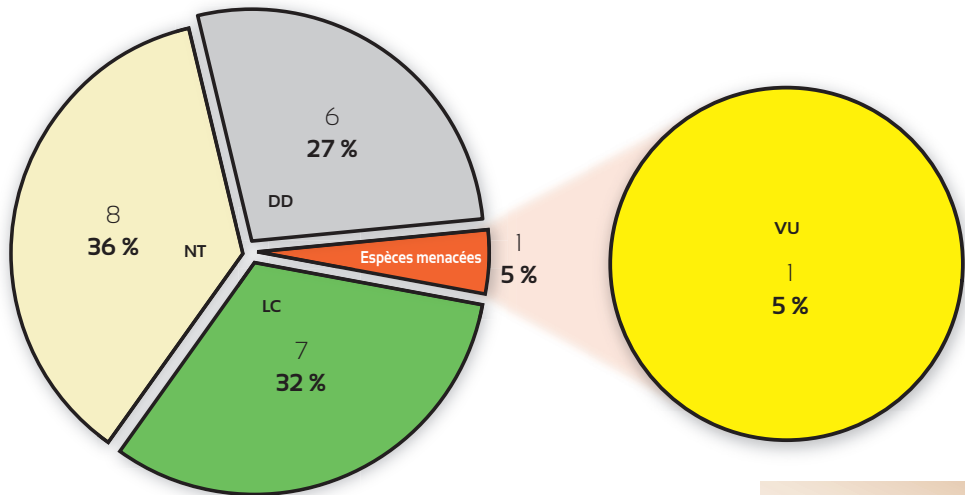


Figure 1

Répartition des espèces de chauves-souris présentes en région Centre, en fonction de leur catégorie de menace (catégorie « NA » exclue).

3 espèces ont été classées en catégorie « Non applicable (NA) » pour des raisons d'apparition anecdotique ou d'ancienneté des données :

- la Grande Noctule (*Nyctalus lasiopterus*) : la dernière observation date de 1914 dans le département de l'Indre (MARTIN et ROLLINAT).
- le Minoptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) : en limite de son aire de distribution en région Centre, le Minoptère a été observé de façon sporadique dans les départements du Cher, de l'Indre, du Loir-et-Cher et dernièrement de l'Indre-et-Loire (2013). La majorité des observations concerne des individus isolés en hibernation mais quelques données d'individus en transit ont été obtenues par identification acoustique notamment dans l'Indre et le Cher.
- la Sérotine bicolor (*Vespertilio murinus*) : seulement trois observations de l'espèce dans le département du Cher (Cathédrale de Bourges).

## Remarque importante du groupe de travail

Après l'effondrement des effectifs de Chauves-souris durant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la majorité des espèces semble en légère augmentation et se remet doucement de ce cataclysme écologique. Les statuts de conservation actuels sont donc précaires et peuvent évoluer défavorablement et rapidement.



VU

## Le Rhinolophe euryale

*Rhinolophus euryale* Blasius, 1853 © S. Gressette – Cen Centre

Le Rhinolophe euryale est présent sur le pourtour méditerranéen. En Europe, la limite septentrionale de son aire de répartition passe par les Pays-de-Loire, la région Centre, la Franche-Comté et le Centre-Ouest de la Roumanie avec une population isolée en Slovaquie-Hongrie.

Le Rhinolophe euryale préfère les paysages karstiques de vallées dominés par les forêts de feuillus et ponctués de milieux ouverts entretenus de manière extensive.

Espèce cavernicole par excellence, ce Rhinolophidé est très sociable et grégaire tant en hibernation qu'en reproduction. Les associations avec d'autres espèces (Grand Rhinolophe, Vespertilion à oreilles échancrées...) sont courantes pendant la mise bas, y compris sous les latitudes septentrionales, en bâti.

Malheureusement, à partir des années 1960, le Rhinolophe euryale a subi un effondrement considérable de ses effectifs en France (BROSSET *et al.*, 1988), au point de frôler l'extinction, notamment, dans les régions Centre, Pays-de-Loire et Poitou-Charentes. Les causes de cette régression, et même de la disparition de l'espèce dans une grande partie du territoire français, paraissent imputables à la perturbation généralisée du milieu souterrain par l'homme, à l'usage de pesticides (DDT...) et surtout aux opérations de baguage mal conduites entre 1930 et 1970 (BEAUCOURNU 1962; BROSSET *et al.*, 1988). Espèce réfractaire, par nature, aux dérangements, le Rhinolophe euryale est la chauve-souris qui payera le plus lourd tribut aux bagueurs, naturalistes et expérimentateurs du siècle précédent (ARTHUR et LEMAIRE, 2009).

Depuis la fin des années 1980, les effectifs se sont lentement reconstitués pour atteindre une population nationale comprise entre 15 000 et 17 000 individus en 2008.

En région Centre en 2011, les populations de Rhinolophe euryale, localisées sur les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire, atteignent les 1 000 individus répartis en cinq foyers de peuplement, en partie fragmentés.

Sur la période 2000-2012, les populations de Rhinolophe euryale présentent une augmentation d'effectifs marquée (de l'ordre de 150 à 200 %) ainsi qu'une expansion géographique relative, notamment sur l'Indre, à partir du foyer extrarégional des bords de la Gartempe (Vienne).

Malgré tout, le Rhinolophe euryale demeure une espèce menacée en France, particulièrement en région Centre. L'augmentation des effectifs nationaux et régionaux depuis 2000 traduit avant tout une amélioration des connaissances et ne doit pas occulter la grave fragmentation de la population française et régionale.

L'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles, le développement des infrastructures routières et la pollution lumineuse altèrent profondément l'accès aux territoires de chasse et la qualité des habitats et des proies. Ces menaces, associées aux perturbations du milieu souterrain, risquent de compromettre l'avenir de cette espèce.

## CHIROPTÈRES

Liste validée par le CSRPN et le Comité français de l'UICN 

RHINOLOPHIDÉS		CD_NOM
<b>VU</b>	<b><i>Rhinolophus euryale</i></b> (Blasius, 1853)	Rhinolophe euryale 60330
LR/FR/NT (2009) – LR/MD/NT (2012)    DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2		
EN (B2 ab(iii) (-I))	<p>Espèce troglophile, le Rhinolophe euryale fréquente des vallées aux paysages alternant milieux ouverts entretenus extensivement et forêts de feuillus. Présent essentiellement dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, la population régionale, scindée en deux noyaux de populations et évaluée à 1 000 individus, est concentrée au sein de cinq principaux gîtes d'hivernage et d'un unique gîte de mise bas.</p> <p>L'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles, les infrastructures routières et la pollution lumineuse modifient profondément les milieux fréquentés pour la chasse.</p> <p>Le Rhinolophe euryale est rétrogradé d'une catégorie car l'essentiel des populations régionales dépendent de la dynamique du noyau présent dans le département de la Vienne qui alimente en individus colons les populations de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. (Voir aussi p. 448)</p>	
<b>NT</b>	<b><i>Rhinolophus ferrumequinum</i></b> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe 60295
LR/FR/NT (2009) – LR/MD/LC (2012)    DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2		
pr. CI	<p>Hivernant dans les grandes cavités et utilisant les combles chauds pour la mise-bas, le Grand rhinolophe a une nette préférence pour les paysages variés alternant milieux ouverts entretenus extensivement et forêts de feuillus.</p> <p>Mentionnée dans tous les départements de la région Centre, la population régionale de Grand rhinolophe est évaluée à plus de 5 000 individus avec un déclin localisé dans le Loiret et en dehors des gîtes protégés, équivalent à un peu moins de 10 % en 10 ans.</p> <p>L'intensification des pratiques agricoles, les infrastructures routières et la pollution lumineuse sont des facteurs actuels de pression influant sur la dynamique des populations régionales.</p>	
<b>NT</b>	<b><i>Rhinolophus hipposideros</i></b> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe 60313
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)    DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2		
pr. CI	<p>Réparti de manière contrastée, le Petit rhinolophe est très rare dans les départements situés au nord de la région, avec un seul individu connu en Eure-et-Loir et une quarantaine dans le Loiret. Il est assez commun dans les départements de l'Indre, du Cher et de l'Indre-et-Loire où il totalise plus de 3 000 individus connus. La population régionale semble en déclin depuis 10 ans avec une chute des effectifs inférieurs à 10 %. La région Centre reste une ligne de front pour l'espèce, qui résiste bien au sud de la Loire et montre localement une embellie. Anthrophophile aux exigences très fortes, elle est menacée par l'aménagement des greniers, l'obturation systématique des soupiroux et la réduction de la qualité des habitats.</p>	
MINIOPTÉRIDÉS		CD_NOM
<b>Nab</b>	<b><i>Miniopterus schreibersii</i></b> (Kühl, 1817)	Minioptère de Schreibers 79305
LR/FR/VU (2009) – LR/MD/NT (2012)    DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2		
VESPERTILIONIDÉS		CD_NOM
<b>NT</b>	<b><i>Barbastella barbastellus</i></b> (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe 60345
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/NT (2012)    DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2		
pr. A2 c	<p>Espèce forestière et bocagère, la Barbastelle est rencontrée communément en région mais plus localisée dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. Les inventaires par acoustique ont permis d'améliorer les connaissances sur sa répartition ces dernières années. Ses gîtes estivaux sont toujours constitués de bois : cavités et fissures arboricoles, écorces décollées mais aussi en bâti au niveau des linteaux de porte et fenêtres, bardages en bois, ... Rarement observée en hiver dans les cavités souterraines de la région, seulement 130 individus comptés, ces mœurs fissuricoles expliquerait cette rareté hivernale. Cette espèce, dont les effectifs sont difficilement évaluable, semble menacée à long terme par l'intensification des pratiques sylvicoles, la circulation routière mais aussi par son régime hyperspécialisé (papillons hétérocères) en cas de régression de ses proies. Le groupe de travail a estimé que la Barbastelle avait régressé fortement dans le passé notamment à cause de la diminution du réseau bocager et de ses ressources alimentaires.</p>	
<b>LC</b>	<b><i>Eptesicus serotinus</i></b> (Schreber, 1774)	Sérotine commune 60360
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)    DH/IV – CBE/II – CBO/II – PN/art2 – EUROBATS/I		
<b>DD</b>	<b><i>Hypsugo savii</i></b> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi 60506
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)    DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2		
<p>Le Vespère de Savi a été découvert par identification acoustique en juin 2008 en forêt domaniale de Chœurs-Bommiers (Louis, ONF, 2008). Méridional et montagnard, le Vespère de Savi est commun dans le sud-est de la France mais tend à progresser plus au nord au gré des milieux qui lui sont favorables. Cette espèce principalement rupestre affectionne les falaises, les fissures de parois rocheuses, mais aussi en ville, les grands monuments de pierre.</p>		

VESPERTILIONIDÉS

<b>DD</b>	<b><i>Myotis alcathoe</i></b> Helversen & Heller, 2001 LR/FR/LC (2009) – LR/MD/DD (2012)	<b>Murin d'Alcathoe</b> DH/IV – CBE/II – CBO/II – PN/art2	79299
<b>DD</b>	<b><i>Myotis brandtii</i></b> (Eversmann, 1845) LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)	<b>Murin de Brandt</b> DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	79300
<b>DD</b>	<b><i>Myotis bechsteinii</i></b> (Kühl, 1817) LR/FR/NT (2009) – LR/MD/NT (2012)	<b>Murin de Bechstein</b> DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	79301
	<p>Le Murin de Bechstein est une espèce arboricole spécialisée des forêts mûres de feuillus et des parcs urbains où subsistent de vieux arbres à cavités. Mentionné dans tous les départements de la région Centre bien que sa répartition, l'évaluation de ses populations et ses tendances évolutives soient fortement méconnues, justifiant son statut en catégorie « Données insuffisantes (DD) ». Malgré ces lacunes, la fragmentation des habitats forestiers, l'intensification des pratiques sylvicoles et l'enrésinement constituent les principales menaces pesant sur l'espèce. (ill. p. 451).</p>		
<b>NT</b>	<b><i>Myotis daubentonii</i></b> (Kühl, 1817) LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)	<b>Murin de Daubenton</b> DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	200118
pr. A2b	<p>Le Murin de Daubenton est inféodé aux zones humides. Il affectionne les cavités arboricoles mais s'installe régulièrement dans les ouvrages alluviaux (ponts, barrages hydrauliques et moulins). Il est présent sur l'ensemble de la région. Avec plus de 1700 individus en hiver, ces effectifs sont loin d'être exhaustifs bien que l'espèce soit couramment rencontrée dans les cavités souterraines. Ces dénombrements partiels permettent tout de même de percevoir un léger déclin depuis plus de 20 ans sur la quasi-totalité de la région. Sa destruction lors de travaux sur les ponts, l'altération des zones humides et la mortalité routière sont des menaces importantes pour l'espèce.</p>		
<b>LC</b>	<b><i>Myotis emarginatus</i></b> (E. Geoffroy, 1806) LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)	<b>Murin à oreilles échancrées</b> DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	60400
<b>LC</b>	<b><i>Myotis myotis</i></b> (Borkhausen, 1797) LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)	<b>Grand murin</b> DH/II et IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	60418
	<p>Les habitats que fréquente cette espèce sont liés à sa technique de chasse. Le Grand murin glanant ses proies au sol, il va donc rechercher les sous-bois clairs dépourvus de végétation herbacée, les allées forestières, les prairies récemment fauchées. En région Centre les colonies de mise bas se trouvent généralement dans les grands combles (églises, châteaux, écoles...) mais quelques-unes sont également recensées en cavités. En hiver, le Grand murin est essentiellement cavernicole. Les suivis hivernaux indiquent une augmentation globale des effectifs sur 20 ans malgré quelques baisses sur certains sites. Le département du Cher a quant à lui multiplié par cinq ses contingents hivernaux pour atteindre aujourd'hui ce qui semble être le maximum. Le caractère anthropophile de cette espèce la rend fragile. Le dérangement dans les cavités d'hibernation ou de reproduction lui est préjudiciable. La rénovation des vieux bâtiments, l'aménagement des combles et la fermeture des accès aux églises suppriment nombre de gîtes favorables pour cette espèce.</p>		
<b>NT</b>	<b><i>Myotis mystacinus</i></b> (Kühl, 1817) LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)	<b>Murin à moustaches</b> DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	60383
pr. A2b	<p>Ce petit représentant des murins fréquente des milieux diversifiés ouverts à semi-ouverts : zones boisées et d'élevage, villages, jardins et milieux forestiers humides. Le Murin à moustaches installe ses colonies de reproduction en général dans des espaces disjoints plats en bâti (linteaux, volets, bardages et ponts) et plus rarement en arboricole (écorce décollée). Il est présent sur toute la région, plus rare dans le nord. Les effectifs hivernaux s'élèvent à plus de 3800 individus. Bien que ce chiffre ne représente qu'un fragment de la population, il indique une baisse depuis le début des suivis. Aucune menace précise semble expliquer cette érosion, peut-être simplement une dégradation générale de ses habitats.</p>		
<b>LC</b>	<b><i>Myotis nattereri</i></b> (Kühl, 1817) LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)	<b>Murin de Natterer</b> DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	60408
<b>Nab</b>	<b><i>Nyctalus lasiopterus</i></b> (Schreber, 1780) LR/FR/DD (2009) – LR/MD/NT (2012)	<b>Grande Noctule</b> DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	60457
<b>NT</b>	<b><i>Nyctalus leisleri</i></b> (Kühl, 1817) LR/FR/NT (2009) – LR/MD/LC (2012)	<b>Noctule de Leisler</b> DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2	60461
pr. A3 c	<p>Dispersé sur l'ensemble du territoire, seules deux colonies sont connues en région et l'essentiel des autres données émanent de la détection acoustique. L'espèce cumule les mêmes handicaps que la Noctule commune (éolien et destruction des gîtes), mais subit une menace supplémentaire liée à la mise en sécurité réglementaire des conduits de cheminée par tubage. Elle est ainsi la première espèce piégée dans les inserts et les foyers, une menace réelle qui ne fera que croître au fil des mises aux normes. La Noctule de Leisler a été identifiée en déclin par le groupe de travail. Ce déclin ne cessera pas tant que des mesures ne seront pas prises contre les menaces citées ci-dessus.</p>		



## Murin de Bechstein

p. 450

*Myotis bechsteinii* (Kühn, 1817)

DD



VESPERTILIONIDÉS

<b>NT</b>	<b><i>Nyctalus noctula</i></b> (Schreber, 1774)	<b>Noctule commune</b>	60468
LR/FR/NT (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			
pr. A3 c	<p>Cette espèce est présente dans tous les départements de la région Centre avec des effectifs difficilement quantifiables car ses gîtes, où elle peut se rassembler par centaines, sont complexes à localiser. Elle occupe les corniches des ponts et des immeubles, les arbres à cavités, forestiers ou urbains, des refuges soumis aux aménagements ou à la destruction. Les études de mortalité à l'échelle européenne la font surtout ressortir comme l'une des premières victimes des éoliennes industrielles.</p> <p>L'ensemble de ces facteurs a entraîné un déclin des populations par le passé et conduit à prévoir un avenir très préoccupant pour cette espèce. (ill. p. 453).</p>		
<b>LC</b>	<b><i>Pipistrellus kuhlii</i></b> (Kühl, 1817)	<b>Pipistrelle de Kühl</b>	79303
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			
<b>NT</b>	<b><i>Pipistrellus nathusii</i></b> (Keyserling & Blasius, 1839)	<b>Pipistrelle de Nathusius</b>	60490
LR/FR/NT (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			
pr. A3 c	<p>Présente sur toute la région et essentiellement en solitaire ; seules des suspicions de colonie de reproduction existent dans l'Indre. C'est une espèce migratrice dont les effectifs fluctuent au fil des saisons. Le plus souvent contactée par acoustique, elle nécessite toutefois une très bonne connaissance de ses émissions ultrasonores. Les captures par des chats, les découvertes fortuites dans des tas de bûches et les collisions avec des véhicules amènent l'essentiel des autres données régionales. Espèce de haut vol, elle figure en tête de liste des victimes des éoliennes. Ces menaces ont entraîné un déclin de la population régionale par le passé et conduisent à prévoir un avenir très préoccupant pour cette espèce.</p>		
<b>LC</b>	<b><i>Pipistrellus pipistrellus</i></b> (Schreber, 1774)	<b>Pipistrelle commune</b>	60479
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/III – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			
<b>DD</b>	<b><i>Pipistrellus pygmaeus</i></b> (Leach, 1825)	<b>Pipistrelle pygmée</b>	60489
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			
<p>La Pipistrelle pygmée est la plus petite des chauves-souris européennes. Elle est inféodée aux forêts alluviales, aux rivières et aux plans d'eau. Elle semble également apprécier le caractère rupestre de certaines vallées.</p> <p>Cette espèce est largement répartie en Europe. En Région Centre elle apparaît comme rare ou très localisée. Elle est considérée comme migratrice, ce qui expliquerait sa présence plus importante au printemps et en automne lors des prospections acoustiques.</p> <p>Les colonies sont situées bien souvent dans les bâtiments (murs creux, espace entre les tuiles et les matériaux d'isolation, bardage des maisons...)</p> <p>En tant qu'espèce des forêts alluviales et des vieux boisements, elle est très vulnérable face à l'exploitation forestière. Les colonies doivent faire l'objet d'une attention particulière lors de la rénovation des bâtiments.</p> <p>Cette espèce récemment découverte (1997) est encore mal connue, les recherches sur son écologie doivent être poursuivies afin de mieux définir les orientations de gestion à mettre en œuvre pour sa conservation.</p>			
<b>DD</b>	<b><i>Plecotus auritus</i></b> (Linnaeus, 1758)	<b>Oreillard roux</b>	60518
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			
<b>LC</b>	<b><i>Plecotus austriacus</i></b> (J.B. Fischer, 1829)	<b>Oreillard gris</b>	60527
LR/FR/LC (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			
<b>Nab</b>	<b><i>Vespertilio murinus</i></b> Linnaeus, 1758	<b>Vespertilion bicoloré</b>	60537
LR/FR/DD (2009) – LR/MD/LC (2012)     DH/IV – CBE/II – CBO/II – EUROBATS/I – PN/art2			



## Noctule commune

p. 452

*Nyctalus noctula* (Schreber, 1774)

NT